LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

17 janvier 2020
n° 6067 - 11 €
www.lemoniteur.fr

Architecture
Dominique Perrault met un point final à la CJUE p. 60

Immobilier
Altarea Cogedim vise les 15 000 logements par an p. 16

Commande publique
Les OS du maître d'œuvre soumis à l'open data ? p. 76

Les start-up plongent les TP dans une nouvelle dimension p.10

2,2 Mds € d'autorisations de programme en 2020

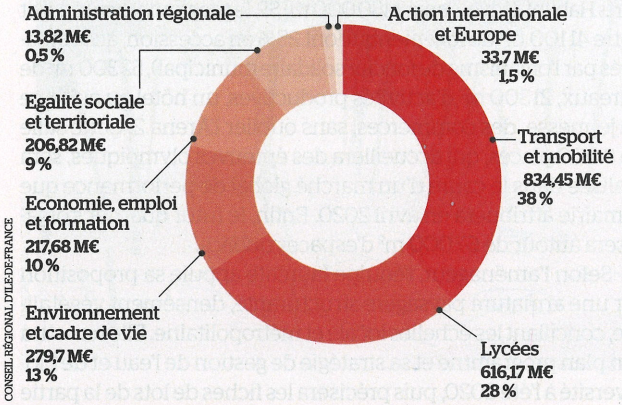

CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Région Budget 2020 : l'effort d'investissement se poursuit

D'un montant de 4,995 Mds €, le budget 2020 de la région Ile-de-France, adopté le 18 décembre, se caractérise par une nouvelle baisse des dépenses de fonctionnement, en crédits de paiement (2,531 Mds € hors dette, - 2,4 % par rapport à 2019) comme en autorisations d'engagement (2,087 Mds €, - 4,2 %). Quant aux dépenses d'investissement, si elles se stabilisent en crédits de paiement (1,888 Md € hors dette), elles progressent de 5,8 % en autorisations de programmes (AP) pour atteindre 2,202 Mds €.

Autofinancement en hausse. « L'investissement représente désormais 54 % du budget contre 44 % en 2015 », s'est félicité Stéphane Salini lors du débat budgétaire. Le vice-président du conseil régional chargé des finances a aussi insisté sur « les ratios financiers les plus performants depuis quinze ans ». « Notre taux d'épargne brute est stable à 23,9 %. Notre capacité d'autofinancement est passée de 62 % en 2019 à 66 % cette année et notre capacité de désendettement représente 6,7 ans », a-t-il indiqué.

Les transports restent le principal poste de dépenses. En investissement (AP), ils mobilisent 834 M€ (+ 10 %). Viennent ensuite les lycées (616 M€, - 5 %) avec, en 2020, le lancement de six opérations de rénovation thermique par le biais du premier marché subséquent de l'accord-cadre de partenariat énergétique initié en 2019 mais aussi la mise en œuvre du plan d'urgence pour la rénovation des sanitaires et des petits travaux, doté de 40 M€.

Deux secteurs enregistrent une forte progression de leurs AP. La culture bénéficie de 67 M€ (+ 56 %) dont 20 M€ alloués au projet de Centre Pompidou francilien-Fabrique de l'art à Massy (Essonne). En matière d'environnement et d'énergie (122 M€, + 30,5 %), 2020 verra le lancement du grand plan de développement des énergies renouvelables (46 M€).

Par ailleurs, au chapitre du développement économique (92 M€, + 2 %), le nouveau budget acte la création d'une SEM patrimoniale - Ile-de-France Investissements et Territoires - que la région capitalisera à hauteur de 5 M€ en partenariat avec la Banque des Territoires. Cet outil vise notamment à développer l'offre de tiers-lieux en grande couronne. Enfin, dans le secteur du logement (63 M€ comme en 2019), 10 M€ sont affectés à la rénovation énergétique des HLM. ● **Nathalie Moutarde**

Paris L'Hôtel de Fourcy s'ouvre à la mixité sociale

Le permis de construire du projet « Le Gîte de Fourcy », lauréat de la consultation « Réinventer Paris 2 » sur le site de l'Hôtel de Fourcy, au 8 place des Vosges (IVe), sera déposé courant 2020. Propriété de la Ville de Paris, cet hôtel particulier du XVIIe siècle est aujourd'hui partiellement occupé par l'annexe d'un lycée et les services administratifs de la Maison de Victor Hugo. « Notre projet va donner un autre visage à ce célèbre lieu. Contre-intuitive, la programmation aspire à y remettre de "vraies gens" avec un objectif de mixité sociale », explique Olivier Launay, directeur général d'Habitat & Humanisme Ile-de-France, l'un des opérateurs de l'équipe lauréate, emmenée par Quartus.

Sur 916 m², il s'agit, en fond de cour, d'aménager une résidence sociale de 13 logements (359 m²) pour l'accueil temporaire de publics en difficulté. Donnant sur la place, un gîte de 12 chambres (265 m²) offrira aux familles modestes un hébergement touristique à des prix étudiés, les deux structures étant gérées par Habitat & Humanisme Ile-de-France. Enfin, au premier étage, prendra place l'Université populaire de la réinvention (292 m²), portée par l'Institut des futurs souhaitables, avec un cabinet de curiosités dans la cave voûtée de l'hôtel et un café-restaurant. « Cette réalisation correspond à notre ADN : nous nous intéressons à tout ce qui fait la ville en construisant des projets qui ont du sens », précise Pierre-Antoine Savary, directeur des projets chez Quartus.

Du chanvre pour isoler. « Outre une restauration complète de l'hôtel, très dégradé, le projet vise à en faire un démonstrateur de la compatibilité entre patrimoine et développement durable, notamment en utilisant le chanvre comme isolant », note l'architecte Lucas Monsaingeon de l'agence Philippe Prost (1). Un système innovant de récupération des eaux grises sera aussi mis en place.

La Ville de Paris va signer avec Quartus un bail à construction de cinquante ans. Celui-ci sera ensuite cédé en état futur d'achèvement à Habitat & Humanisme, investisseur, qui passera des baux civils avec Habitat & Humanisme Ile-de-France, et un bail commercial avec une filiale de l'Institut des futurs souhaitables. Les travaux devraient débuter en mars 2021 pour une livraison au printemps 2023. L'investissement s'élève à 5 M€. ● **Hervé Guénot**

(1) Avec Alto Ingénierie, Asselin, Atelier Masse, LASA, LM Ingénieur.

ETIENNE GOZARD ARCHITECTURAL VIZUALISATION

L'hôtel particulier accueillera notamment une université populaire.

Antibes Le Port Gallice met des végétaux au banc d'essai

Dans le cadre du projet de restructuration du port de plaisance Gallice à Antibes-Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), quatre expérimentations sont en cours. Parmi elles, deux se concentrent sur le choix des espèces qui viendront végétaliser le site de 7,3 ha et ainsi gommer l'aspect minéral qui prédomine depuis sa création en 1968.

Pour ce faire, l'architecte Philippe Prost, maître d'œuvre du projet Gallice 21, a fait appel au paysagiste Antoine Quenardel pour concevoir la végétalisation des toitures, dont la terrasse haute du chantier naval, et celle des 400 places de stationnement. Parmi ces dernières, onze accueillent une palette d'essais de différentes plantes herbacées. « Il s'agit de trouver celles qui s'accommodent le mieux des critères écologiques du projet (économie d'eau, d'intrants…) dans le contexte particulier d'un port (embruns, sels) et de changement climatique », détaille Catherine Ducatillon, directrice du laboratoire scientifique en botanique la Villa Thuret, missionné par la CCI Nice Côte d'Azur, maître d'ouvrage délégué.

Effet terreux. Quant à l'enrobé, lui aussi testé, il devrait faire l'objet d'un traitement en hydrodécapage qui laissera apparaître les granulats rouges et le sable jaune afin de lui donner un effet terreux. « Nous avons organisé le phasage des travaux de manière à laisser les prototypes végétaux sur site durant au moins quatre saisons », reprend l'architecte.

Le chantier, qui devrait démarrer à l'automne, se concentrera ainsi d'abord sur la partie est du port, en commençant par la jetée. Pour rappel, Gallice 21 prévoit la réhabilitation de 3 000 m² de bâtiments, le réaménagement et le rehaussement des quais, la rénovation de la station d'avitaillement et la refonte du plan de mouillage pour un budget global de 15 M€. ● Gaëlle Cloarec

Languedoc Le réseau hydraulique passe au vert

Concessionnaire du réseau hydraulique régional couvrant 100 000 ha dans l'Aude, le Gard et l'Hérault, BRL vient de signer une convention avec l'agence régionale de l'énergie et du climat Occitanie pour limiter son empreinte carbone. Parmi les axes de travail figurent l'augmentation de la capacité de turbinage des barrages, l'installation dans les stations de pompage de systèmes de variation de vitesse afin que la consommation énergétique baisse de 10 %, mais aussi le dépassement du taux actuel de 10 % de production d'énergies renouvelables (soit 76 GWh/an issus de l'hydro-électricité).

Panneaux solaires flottants. Pour ce faire, les deux partenaires vont étudier les conditions d'installation de panneaux photovoltaïques sur les berges du canal, sur 12 km entre Fourques et Bellegarde, dans le Gard pour un potentiel de production de 10 MW. Autre axe de réflexion : la mise en place de panneaux solaires flottants sur le canal d'amenée (dérivé du Rhône). ● C. W.

L'étanchéité et l'isolation du toit du bâtiment de 11 étages situé à Superdévoluy ont été changées.

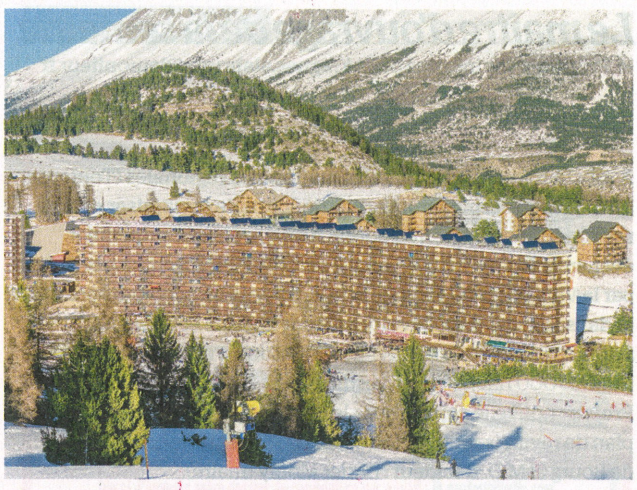

ARZUR MICHAEL PHOTOGRAPHIE

Hautes-Alpes Une performance énergétique au sommet

Le 27 décembre dernier, Xavier Lejeune, gérant du bureau d'études thermiques PLB Energie Conseil à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a présenté un premier bilan du comportement de l'installation de production d'eau chaude (ECS) sanitaire solaire de la résidence du Bois d'Aurouze à Superdévoluy (Hautes-Alpes). Outre la pose de 155 capteurs solaires sur 360 m², l'opération a consisté à changer l'étanchéité et l'isolation du toit de ce bâtiment de 11 étages (35 000 m² SP), ainsi qu'à y poser des garde-corps. Pour ce premier exemple d'installation solaire à plus de 1 500 m d'altitude d'un coût total de 1,2 M€ HT, l'Ademe a d'ailleurs versé une subvention de 247 000 euros. En échange, la copropriété garantit une consommation de 400 kWh/m² utile par an.

Pose d'une structure métallique. En l'occurrence, le contexte particulier a obligé à réaliser les travaux hors de la saison hivernale : entre mars et septembre, en 2018 puis en 2019. Il fallait aussi tenir compte des contraintes liées au DTU Montagne. « En zone et climat de montagne, la conception et la rénovation d'une toiture, tant au niveau de la couverture, de l'étanchéité ou de l'isolation, sont soumises à des règles et des normes spécifiques. C'est pourquoi nous avons préconisé la pose d'une structure métallique qui supporte les capteurs solaires et garantit la stabilité de l'ouvrage face au vent et au poids de la neige », explique Perrine Thery, ingénieure de PLB missionnée pour réaliser le diagnostic, le dimensionnement de l'installation et le suivi des travaux.

Chargé par l'Ademe d'assurer le suivi de l'installation pendant deux ans, PLB a proposé d'installer cinq compteurs d'énergie et une gestion technique centralisée. La copropriété espère économiser 45 000 euros par an, soit 15 % des dépenses de chauffage et d'eau chaude sanitaire. ● C. W.

➥ **Maîtrise d'ouvrage :** syndicat des copropriétaires de la résidence du Bois d'Aurouze. **Maîtrise d'œuvre :** PLB Energie Conseil (mandataire), Gilles Meffre (architecte), Veritas (bureau de contrôle). **Entreprises :** Sogetha (pose des capteurs), Soprema (étanchéité). **Coût des travaux :** 1,2 M€ HT.